



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 26 mars 2024

Délibération n° 2024-031

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry -- VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - PASLIN Audrey – VENANT Frédéric (arrivée à 19 h 28).

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Finances locales – Décisions budgétaires

Vote du compte administratif 2023

Madame le Maire donne la parole à M. BESSIERE Jean-Pierre lequel présente le compte administratif 2023. Elle propose ensuite de désigner une autre personne de l'assemblée délibérante qui sera chargée de la remplacer à la présidence de la séance.

M. BESSIERE Jean-Pierre est élu à l'unanimité président de séance pour faire procéder au vote.

Madame le Maire se retire de la salle pour ce faire.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. BESSIERE Jean-Pierre, **DECIDE par 10 voix POUR, 1 ABSTENTION** :

- de procéder au vote par chapitre du compte administratif de l'exercice 2023 et d'arrêter ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	1 650 135.76
	Réalisé :	1 076 411.28
	Reste à réaliser :	386 399.88

Recettes	Prévus :	1 650 135.76
	Réalisé :	1 447 538.16
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	1 485 666.47
	Réalisé :	1 158 546.93
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	1 485 666.47
	Réalisé :	1 602 254.57
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	371 126.88
Fonctionnement :	443 707.64
Résultat global :	814 834.52



Publication dématérialisée du 05/04/2024
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST

CHARENTE-MARITIME



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20240326-2024_031DE
Reçu le 05/04/2024